

# Covid-19 : la Martinique durcit les conditions d'entrée sur son territoire

Plus de 100.000 voyageurs se sont rendus en Martinique pour les fêtes de fin 2020.

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



Plus de 100.000 voyageurs se sont rendus en Martinique pour les fêtes de fin 2020. *Damien - stock.adobe.com*

La Martinique a décidé de durcir à partir de lundi les conditions d'entrée sur son territoire en soumettant les voyageurs de toutes provenances à un isolement de sept jours, en plus d'un test PCR négatif au Covid-19, a annoncé samedi 16 janvier le préfet Stanislas Cazelles.

Désormais «*les voyageurs de toutes les provenances notamment de l'Hexagone et de la Guyane*» devront, en plus du test PCR négatif obligatoire, «*rester au domicile pendant 7 jours, réduire les sorties au strict minimum (courses alimentaires, rendez-vous médical), réaliser un test 7 jours après l'arrivée sur le territoire*», selon un communiqué du préfet.

Plus de 100.000 voyageurs s'étaient rendus en Martinique pour les fêtes de fin 2020.

Pour le préfet, il s'agit surtout «*d'éviter l'introduction du 'variant anglais' par un voyageur qui serait porteur du virus mais qui n'aurait pas été testé positivement au départ.*» Seuls les voyageurs en provenance de Guadeloupe ou s'y rendant depuis la Martinique n'auront pas à suivre ces nouvelles mesures. En revanche, compte tenu de la situation sanitaire qui s'aggrave en Guyane, le communiqué précise que «*les flux aériens avec la Guyane seront restreints*».